

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Des BTS Blancs auront lieu pendant le temps de formation dans les conditions réelles de l'Examen Final.

Durant la formation, les étudiants en initial réalisent un stage. Tandis que les étudiants en apprentissage réalisent une alternance. Ces expériences, leur permettent d'acquérir et/ou d'approfondir leurs compétences professionnelles en situation réelle de travail et d'améliorer leur connaissance du milieu professionnel et de l'emploi.

Les dossiers des épreuves E4 et E5 recensent l'ensemble des situations professionnelles, réelles ou simulées, rencontrées par l'étudiant au cours de sa formation. Il décrit les situations, les compétences mobilisées et les productions associées. Pour l'évaluateur de l'Examen Final, les dossiers professionnels servent de support à l'évaluation du niveau de maîtrise des compétences professionnelles du candidat lors des épreuves E4 et E5.

L'examen final est organisé par l'Éducation nationale et se déroulera en fin de deuxième année de BTS dans un établissement public.

COEFF
3

E1

CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION

Écrit 4H

COEFF
2/1

E2

EXPRESSION ET CULTURE EN LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

- Sous-épreuve : E21 Langue A : Écrit 2H + Oral 20 min
- Sous-épreuve : E22 Langue B : Écrit 2H + Oral 20 min

COEFF
3

E3

CULTURE ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET MANAGÉRIALE

Écrit 4H

COEFF
4

E4

OPTIMISATION DES PROCESSUS ADMINISTRATIFS

Oral 55 min

COEFF
4

E5

GESTION DE PROJET

Pratique/Oral de 1H30

COEFF
4

E6

COLLABORATION À LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Écrit 4H

COEFF
1

EF1

LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE C (FACULTATIF)

Oral 20 min

COEFF
1

EF2

MODULE DE PARCOURS INDIVIDUALISÉ (FACULTATIF)

Oral 30 min